

Ministry of Education
Transfer Payments and
Financial Reporting Branch

21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tel.: (416) 327-9356
Fax: (416) 325-2007
Email: Andrew.Davis@edu.gov.on.ca

Ministère de l'Éducation
Direction des paiements de transfert
et des rapports financiers

21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tél. : (416) 327-9356
Télééc.: (416) 325-2007
Courriel: Andrew.Davis@edu.gov.on.ca



2007 : SB4

DESTINATAIRES : Surintendantes et surintendants des affaires scolaires et des finances
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations scolaires

EXPÉDITEUR : Andrew Davis
Directeur
Paiements de transfert et rapports financiers

DATE : Le 20 février 2007

OBJET : Calcul de l'effectif quotidien moyen du programme d'éducation permanente et d'études personnelles de jour pour l'année 2006-07

La marche à suivre pour la compilation et la déclaration de l'effectif quotidien moyen des programmes d'éducation permanente et d'études personnelles pour les besoins des états financiers de 2006-2007 n'a pas changé par rapport à l'an dernier.

Comme pour les années précédentes, les conseils scolaires doivent remplir les listes de cours aux fins de subventions ainsi que les relevés des effectifs appropriés. Ils doivent se servir des registres ministériels pertinents pour présenter les données aux fins de financement. Ils ne sont toutefois pas tenus d'envoyer les formulaires au Ministère.

Les listes de cours sont un élément important pour assurer le suivi des effectifs des programmes d'éducation permanente et d'études personnelles et doivent donc être conservées aux fins de vérification par le Ministère. Les formulaires doivent être conservés pendant au moins l'exercice financier en cours et l'exercice financier précédent du conseil scolaire. Pour ce qui est des périodes de conservation plus longues, il faut se conformer au programme de gestion des dossiers du conseil, comme il est indiqué à l'alinéa 171(1) (38) de la Loi sur l'éducation.

Les listes de cours, en version Excel, et les directives appropriées, en Word, sont affichées sur le site extranet de la Direction des paiements de transfert et des rapports financiers à l'adresse <http://tpfr.edu.gov.on.ca>, à la rubrique Inscription des élèves.

Les listes de cours pour les programmes de formation linguistique ne donnant pas droit à des crédits qui relèvent maintenant du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration sont également affichées sur ce site extranet. Ces formulaires devraient être utilisés pour calculer l'effectif quotidien moyen requis pour le rapport financier de fin d'exercice de ce Ministère.

Une nouvelle section permettant d'indiquer des données de financement concernant la reconnaissance des acquis (RDA) a été ajoutée aux relevés des effectifs aux fins de subventions. Le conseil scolaire a indiqué que cette section supplémentaire serait utile pour résumer les données relatives aux subventions pour l'éducation permanente.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes concernant la marche à suivre décrite aux présentes, n'hésitez pas à communiquer avec l'agente ou l'agent des finances du Ministère responsable de votre conseil.

Je vous remercie de votre coopération.



Andrew Davis